Marché de prestations intellectuelles

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
CCTP

N° 26 017 PC

Prestations de graphisme pour le bénéfice du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire botanique national méditerranéen

Sommaire

1. LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS 4

2. DISPOSITIONS GENERALES 4

2.1 Services utilisateurs 4

3. OBJET DU MARCHE ET PRESTATIONS ATTENDUES 4

3.1 Objet du marché 4

3.2 Méthodologie 6

3.3 Fréquence des prestations 6

3.4 Livrables 6

3.5 Communication des difficultés 7

1. LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Espace naturel d'exception, le Parc national de Port-Cros, créé le 14 décembre 1963, est un territoire unique qui se distingue par la qualité de ses paysages méditerranéens, la richesse et la diversité de sa faune et de sa flore, à terre comme en mer, mais aussi une histoire singulière.

Ici, en effet, les histoires naturelle et humaine se trouvent liées de façon indéfectible car elles ont été façonnées par l'expression la plus forte de cet environnement : son caractère sauvage. Une identité préservée grâce au Parc national qui en a fait sa mission depuis près de 60 ans.

Riche aujourd'hui d'un second cœur, Porquerolles, et d'un nouveau périmètre terrestre et maritime qui le relie au littoral continental, le Parc national de Port-Cros accueille de nombreuses activités professionnelles et de loisirs, il est un territoire vivant, un espace de rencontres, d'échanges et d'innovation.

2. DISPOSITIONS GENERALES

2.1 Services utilisateurs

La responsable de la communication est référente du présent accord-cadre et en assure le suivi global.

Cependant tous les services du Parc national de Port-Cros peuvent y recourir pour passer des marchés subséquents.

Les services peuvent alors solliciter directement le titulaire pour l'exécution des prestations et en deviennent l'interlocuteur, sous réserve du cadre défini par la référente.

3. OBJET DU MARCHE ET PRESTATIONS ATTENDUES

3.1 Objet du marché

Le Parc national de Port-Cros édite des documents administratifs, techniques et de promotion : travaux scientifiques, journaux d'information, dépliants, affiches, invitations... pour diffuser des informations à destination de tous les publics : scientifiques, scolaires, etc., et propose des produits destinés à la vente en boutique.

Les besoins ne peuvent être définis qu'à mesure de leur expression, c'est pourquoi le présent accord-cadre est exécuté par des marchés subséquents qui sont conclus sur son fondement.

Les prestations attendues relèvent de la conception graphique et visuelle ainsi que la création d'objets éco-responsables :

- La création graphique esthétique pour tout type de support de communication (Rapport d'activité, affiches évènementielles, flyers, documents de visite, etc.)
- La création de contenus pour les réseaux sociaux et le site internet (y compris création de petites vidéos)

- La création d'infographies y compris animées (motion design)
- La conception et la création d'objets éco-responsables afin d'assurer l'harmonie graphique avec les autres supports commandés (conception, création de prototype, mise en production jusqu'à livraison des objets éco-responsables) Les objets devront répondre aux exigences suivantes :

 Matières traçables, issues de filières responsables (coton bio/recyclé, matières recyclées ou biosourcées, bois certifié PEFC/FSC…) ; Fabrication française ou européenne privilégiée ; Emballages réduits et recyclables, absence de substances nocives (REACH) ; Durabilité plutôt qu'effet promotionnel jetable ; Cohérence graphique avec l'identité visuelle du Parc et les autres supports commandés.

 Le prestataire concevra, prototypera et suivra la production des objets suivants : textiles (t-shirts, sacs en tissu, pochettes, serviettes de plage, foutas etc.), jeux, bijoux.

 Pour chaque objet : conception graphique, sélection des matières et fournisseurs, réalisation de prototypes soumis à validation, mise en production jusqu'à livraison, et fourniture d'une fiche technique et environnementale (composition, origine, certifications, fin de vie).
- Suivi de la mise en production (tous supports)

 Le prestataire assurera : contrôle des bons à tirer avant impression, vérification des contenus avant mise en ligne, suivi de fabrication et contrôle qualité des objets designés, coordination avec les fournisseurs, et reporting régulier transmis au Parc.
-

NB. Cette liste n'est pas exhaustive ; lors des marchés subséquents, le Parc national définit précisément ses besoins selon les mêmes exigences environnementales

Tous les supports créés doivent respecter la charte graphique du Parc national de Port-Cros.

Ces supports de communication sont destinés au grand public, aux professionnels, aux scolaires et aux institutionnels. Leur création peut être liée à l'organisation d'événements et/ou à des productions donnant lieu à des publications destinées à un public de professionnels et/ou à des documents de communication interne et/ou à une promotion institutionnelle ou commerciale.

Suivant les réalisations, les supports et les quantités peuvent être très variables (plaquette, panneau, plaquette immergeable, bâche, jeu de stand…).

NB : le titulaire est chargé d'accompagner le Parc national, comme assistant à maîtrise d'ouvrage, pour la mise en production : assistance pour la définition des spécifications techniques, l'analyse des devis, suivi de la qualité de la production jusqu'à la livraison.

Pour répondre à tous les besoins (non inscrit dans une prestation globale de maitrise d'œuvre), le PNPC recherche à établir une relation de confiance avec le prestataire retenu via ce marché. Cela passe par plusieurs points :

- Disponibilité et réactivité : les projets demandés arrivent régulièrement, un délai de réalisation est prévu d'un commun accord entre les parties, il doit être tenu ;

- Adaptabilité : le prestataire n'a pas un interlocuteur unique ;
- Polyvalence : les projets sont variés, sur la forme et le style, le prestataire doit s'adapter aux besoins formulés ;
- Curiosité et conseil : que ce soit techniquement ou conceptuellement, l'univers du graphisme est en constante évolution, le prestataire doit proposer des solutions innovantes, les représentants du PNPC sont à l'écoute pour adapter les réalisations dans le périmètre de ses moyens.

3.2 Méthodologie

Pour chaque projet, le Parc national établit un marché subséquent accompagné de précisions techniques notamment en fournissant les textes et les illustrations nécessaires, déclenchant alors un processus classique : maquette, conception, assistance à la maitrise d'œuvre de production.

Dans le cadre des marchés subséquents, le devis doit reprendre les termes exacts de la demande.

Le Parc national de Port-Cros s'engage à mettre à disposition les éléments suivants :

Charte graphique de l'Etat et de ses opérateurs

- Charte graphique des Parcs nationaux de France
- Charte graphique du schéma d'interprétation du parc national de Port-Cros
- Charte graphique de Pelagos
- Charte graphique du Conservatoire botanique national Méditerranéen

Le titulaire a accès à la photothèque du parc national de Port-Cros pour ses recherches iconographiques. Sauf accord spécial du Parc national, le titulaire doit utiliser des images libres de droit.

Des recommandations pratiques pour réaliser des éditions papiers éco-responsables sont attendues (formats, papiers, encres, labels, etc.).

La majorité des prestations sont effectuées en distanciel depuis les locaux du titulaire ; il peut cependant s'avérer préférable ou nécessaire qu'il rencontre parfois la responsable communication et effectue un déplacement jusqu'à Hyères (une à deux fois par an maximum). Il s'engage alors à recourir aux moyens de déplacement annoncés dans son offre et sur la base duquel les démarches en faveur de la réduction de son empreinte environnementale ont été jugées.

3.3 Fréquence des prestations

Elle est déterminée en fonction des activités du Parc national.

3.4 Livrables

Concernant les supports imprimés, les fichiers HD sont livrés prêts à être imprimés. Le titulaire assure si nécessaire le lien technique avec l'imprimeur.

Les logiciels utilisés par le Parc national sont notamment des logiciels de la suite ADOBE : Photoshop, Illustrator, Indesign, etc. en conséquence, les fichiers sources doivent être fournis de manière privilégiée dans cette suite.

Les fichiers sont fournis par messagerie électronique ou par serveur. Un bon à tirer est demandé pour chaque prestation à effectuer. Le titulaire valide le bon à tirer de l'imprimeur.

Les livrables relatifs à l'édition sont transmis dans les formats suivants :

- Fichier Indesign assemblé en version de l'année,
- Fichier PDF HD pour impression (trait de coupe, fond perdu, couleur),
- Fichier IDML,
- Fichier basse définition pour lecture sur Calameo

Les livrables vidéo sont transmis sous format HD et BD.

Les points de livraison sont indiqués dans les marchés subséquents. Les différents travaux sont livrés accompagnés d'un bon de livraison.

3.5 Communication des difficultés

Le titulaire signale au pouvoir adjudicateur, dans un délai de 24 heures, toute difficulté rencontrée ainsi que tout risque de blocage, de dysfonctionnement ou de retard prévisible dans la réalisation des prestations. Il en informe le représentant du pouvoir adjudicateur par courrier électronique ou par téléphone, sous réserve, dans ce dernier cas, d'adresser un courriel de confirmation au numéro indiqué dans l'heure qui suit.
